

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

Du 16 Novembre 2022

Présents : Didier BERTRAND, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Nadine CHENE, Gérard COINCHELIN, Caroline COURTIN, Christian DANIAU, Natacha FRAPPIER, David MOUNIER, Frédéric PARTHENAY, Laurent VIDAL, Philippe VIROULAUD et Florence SOUCHARD

Absents :

Excusés : Annick Morisson et Christian Guibert

Secrétaire de séance : Florence SOUCHARD

Ordre du jour :

- Passage en comptabilité M57 au 01/01/2023 (délibération)
- Décision modificative budgétaire pour paiement facture SDEG 16 (délibération)
- Contrat d'assurance groupe, risques statutaires
- Travaux du mur Commune / Guyonnet
- Avis sur le ralentisseur de Puygelier
- Questions diverses

Début de Séance : 20h35

Approbation du dernier procès verbal du conseil municipal

- Passage en comptabilité M57 au 01/01/2023 : Décision de passer au 1/01/2023 avant l'obligation au 01/01/2024 afin de simplifier certaines tâches : Délibération adoptée à l'unanimité des voix pour l'adoption du passage en M57.
 - Détermination des durées d'amortissement des immobilisations : durée d'amortissement de 5 ans pour le matériel et les études, durée d'amortissement maximale de 30 ans pour les biens immobiliers ou des installations, de 40 ans pour des projets d'infrastructures d'intérêt national : Délibération adoptée à l'unanimité des voix
 - Institution de la provision pour dépréciation des créances douteuses : par mesure de simplification, la collectivité décide de provisionner 15% des créances supérieures à la date de prise en charge au 31/12/22 soit 30€ : Délibération adoptée à l'unanimité des voix

CG.  CD LV JS AB MF
CC    
TTP

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

- Décision modificative budgétaire pour paiement facture SDEG 16 (délibération) : 38502.08€, somme prise sur 3 lignes budgétaires pour la verser sur la ligne 657358 : Délibération adoptée à l'unanimité des voix
- Contrat d'assurance groupe, risques statutaires : contrat passé par le CDG, attribué à la SOFAC SIS qui au 01/01/23 va passer à 6.99% de la masse salariale soit une hausse de 2.34%. Délibération adoptée à l'unanimité des voix
- Travaux du mur Commune / Guyonnet : Réalisation d'un enduit pour un montant de 4112€ HT : Le conseil vote à 13 voix pour et 1 absence. Concernant la réalisation d'une génoise à 3192€ HT : le conseil vote à 7 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions
- Avis sur le ralentisseur de Puygelier : projet de créer une zone de ralentissement (coussins berlinois) avec les communes de St Ciers et Mouton. Malheureusement ces 2 communes ne souhaitent pas participer. Décision prise de réaliser ces travaux malgré tout, pour un montant de 4015.20€ révisable à 13 voix pour et 1 abstention. Auparavant réalisation d'une enquête auprès des riverains concernant leurs souhaits et attentes. Si accord des riverains, prendre un rendez-vous avec MR BOURUT de l'ADA pour fixer le meilleur emplacement pour la pose de coussins berlinois.
- Questions diverses :
 - DB : suite à notre discussion sur l'éclairage public lors du dernier conseil, l'éclairage s'éteindra à 23h le samedi au lieu de minuit. Pour rappel l'éclairage public de la commune est uniquement équipé de LED.
 - DB : Absence de Damien Pougeard l'agent technique pour raisons médicales à compter du 20/11 pour environ 2 mois. Pour pallier cette absence, recrutement d'un agent sur 2 jours la semaine (lundi et mardi)
 - CD : remarque sur l'état du monument aux Morts. Devis réalisé en novembre 2020 de 1805€ en pierre de Vilhonneur. Mr Vidal va demander un nouveau devis. Décision prise de mettre des jardinières et des pots autour du monument afin de fleurir ce secteur. Demande à faire auprès de notre agent pour réaliser ces jardinières
 - NC : Bilan sur les nouveautés de l'Office du Tourisme. Pour info ils possèdent un site Facebook et Instagram

Fin de séance : 23h10